

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 12 mars 1951.-

N° 554 /A.E.

Objet:
Exploitation
immeuble.-



TRANSMTS à Monsieur le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi à USUMBURA, une demande d'explo-
tation d'immeuble à usage commercial sis à la parcelle n° 7
du centre commercial européen, introduite par Monsieur HUSSEIN
JAFFER JANMOHAMED..-

L'intéressé résidant à Usumbura, l'enquête concernant son
honorabilité, sa propreté, son hygiène et son standing de vie
devrait être opérée au lieu de sa résidence..-

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J.KIRSCH,

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

à
U S U M B U R A .-

Sous couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-